

## BILAN DES ELECTIONS PROFESSIONNELLES. Des résultats contrastés mais encourageants

Le renouvellement des représentants des personnels avaient lieu en même temps dans tous les ministères.

Seule l'Éducation nationale organisait tous les scrutins par vote électronique.

Malgré la mobilisation des syndicats, la participation reste faible, à peine supérieure à 40 % (+3% par rapport à 2011)

En CTM, la FSU perd plus de 5% des voix et un siège. L'UNSA gagne 1% et obtient 4 sièges. SUD perd le siège qu'il détenait au bénéfice du SNALC.

FO gagne 3,5% des voix et un siège.

Le résultat de la FAEN et de ses syndicats dans les différents scrutins sont contrastés mais encourageants.

### UNE REPRESENTATIVITE RENFORCEE DANS LES CAPA.

Les syndicats de la FAEN obtiennent **deux sièges de plus dans les CAPA des professeurs agrégés** (à Aix-Marseille et Montpellier). Nous confirmons les sièges obtenus dans les CAPA de certifiés et nous gagnons un siège à Aix-Marseille (SIAES). Nous progressons également dans plusieurs académies.

Nous gagnons également un siège chez les professeurs d'EPS à Aix-Marseille et un siège à la CAPA des CPE de Guadeloupe.

Par ailleurs, les listes SNCL dans les CAPA de PEGC font de bons scores alors que le nombre de sièges était en diminution sensible et que le pourcentage nécessaire à l'obtention d'un siège augmentait considérablement.

### UNE PROGRESSION SENSIBLE DANS LES CAPN.

Les listes y étaient présentées par les syndicats de la fédération. Nous y enregistrons une hausse importante (+17%) des voix obtenues par rapport à 2011.

L'augmentation est particulièrement importante dans les corps enseignants du second degré (+20%), tout particulièrement chez les certifiés, les agrégés et les PEPS.

Dans la catégorie des « chaires supérieures » le SAGES, le SIAES et le SNCL se présentaient pour la première fois. Nos trois syndicats obtiennent d'emblée 101 voix ; soit 9,6% des suffrages exprimés. C'est un résultat remarquable.

### UN RESULTAT DECEVANT AU CTM

C'est au Comité Technique Ministériel que la participation, et donc la motivation des électeurs, sont les plus faibles.

Avec 4 075 voix nous observons une **déperdition entre les CAP** (académiques et nationales) où nous nous présentions avec les listes des syndicats membres et les **Comités Techniques** (académiques et national) où nous présentions des listes fédérales.

Nous devons en analyser correctement les raisons et en tirer les conséquences.

### UNE BELLE PREMIERE DANS L'ENSEI- GNEMENT SUPERIEUR

Le SAGES et le SNAPAI, affiliés à la FAEN, se présentaient pour la **première fois au Comité Technique national de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche**.

La liste commune SAGES-SNAPAI obtient d'emblée 1 351 voix alors que l'essentiel de notre implantation reste à faire. **Un résultat très encourageant**.

Deux listes étaient également présentées aux **Comités Techniques de deux établissements d'enseignement supérieur** (Mayotte et Avignon). Chacune de ces deux listes obtient deux sièges.

*Excellente année  
2015 ainsi qu'à  
tous ceux qui  
vous sont chers*



## LES PROBLEMES LIES AU VOTE ELECTRONIQUE.

Nous avons constaté beaucoup moins de problèmes techniques liés à la récupération des identifiants et des mots de passe qu'en 2011, à l'exception notable des PRAG et PRCE (agrégés et certifiés de l'enseignement supérieur) auxquels le ministère a adressé **une notice de création des mots de passe erronée**. Notre progression dans le corps des agrégés (CAPN) aurait été encore plus importante sans cette très regrettable erreur.

Il reste que **pour les personnels peu familiarisés avec l'informatique ou n'utilisant pas leur messagerie professionnelle, la création de l'espace électeur et le vote pouvaient relever du parcours du combattant**.

De nombreuses organisations mettent également en cause la sincérité du scrutin puisque **n'importe qui ayant le prénom, le nom et le Numen d'un collègue pouvait voter à sa place**. Or les Numem ont été largement diffusés aux syndicats siégeant dans certaines commissions paritaires. Un syndicat a semble-t-il organisé une opération d'envergure en demandant d'envoyer son Numem sur un numéro de téléphone anonyme.

**En conséquence, plusieurs recours ont d'ores et déjà été déposés.**

Enfin **la saturation des messageries électroniques des électeurs** par l'envoi de messages sans la possibilité de se « désabonner » a saturé plus que les boîtes !

## CONCLUSION PROVISOIRE

**Les nombreux signes encourageants** que nous avons recueillis doivent **servir d'appui à la mise en place d'une stratégie** permettant encore **d'améliorer ces résultats** lors des prochains scrutins.

Nous continuerons **d'informer et de défendre les personnels, de lutter contre l'aggravation des conditions de travail, de défendre les valeurs républicaines et la laïcité, de résister à l'abaissement des exigences et au renoncement.**

**Les responsables de la FAEN et des syndicats qui la composent remercient tous les militants qui se sont impliqués dans la préparation de ces élections, tous les collègues qui ont accepté de figurer sur nos listes et les milliers d'électeurs qui nous ont accordé leur confiance par leurs suffrages.**

## LA BATAILLE DU BUDGET

**Le parlement continue de travailler sur le budget 2015 et de le faire évoluer...pas toujours dans le bon sens.**

Le Sénat avait voté **une suppression de 165 millions d'euros du budget de l'Education Nationale.**

**Une partie (129 millions d'euros) vient d'être rétablie** par l'Assemblée nationale, sur proposition du gouvernement. **Les 36 millions d'euros manquants seront définitivement supprimés.** Ils concernent les dépenses de personnels qui se répartissent ainsi, - 10,7 millions d'euros dans le « programme » du premier degré, -25,7 millions d'euros dans le programme du second degré et - 300 000 € dans l'enseignement technique agricole.

Le projet de budget modifié sera à nouveau présenté au Sénat **puis définitivement adopté avant la fin de la session parlementaire de décembre.**

## DURÉE DES DEVOIRS À LA MAISON

**Un document de l'OCDE intitulé « PISA à la loupe » traite de la durée du travail à la maison** des élèves de 15 ans dans différents pays, sur la base des déclarations des élèves.

D'après ce document, **ce sont les élèves de Shanghai qui, avec 14h par semaine, y consacrent le plus de temps.**

Viennent ensuite les élèves russes, irlandais, italiens, roumains, kazakhs et les élèves de Singapour qui déclarent leur consacrer **plus de 7 heures par semaine.**

A l'opposé, les élèves coréens et finlandais consacrent **moins de trois heures à ces devoirs.**

**Et nos petits Français, où se situent-ils ? Dans la moyenne avec 5 heures par semaine déclarées.** Une adolescente du même âge reconnaissait à la télévision qu'elle passait 5 heures par jour sur sa tablette.

Notons au passage qu'en 2003, cette moyenne était proche de 6 heures.

Autre indication fournie, les enfants des milieux favorisés, scolarisés dans un établissement privé de centre-ville consacraient plus de temps aux devoirs à la maison que les élèves défavorisés de l'enseignement public en milieu rural. **Franchement, nous nous en doutions déjà !**

En France l'écart entre les deux extrêmes serait en moyenne de **2 heures par semaine.**

Enfin, selon PISA, au-delà de 4 heures par semaine, le temps consacré aux devoirs n'aurait **qu'une incidence négligeable sur les performances des élèves.**

On nous permettra de prendre nos distances avec cette dernière affirmation car les performances des élèves dépendent d'une combinaison de facteurs et notamment **du temps réellement consacré en classe aux apprentissages.** Et l'on sait que **notre pays est le champion toutes catégories du temps perdu en classe en raison de l'indiscipline des élèves.**